

## Rapport d'Annie Mazet - Commission des mandats

**Cher(e)s camarades,**

**Mon intervention ne sera pas déconnectée de nos débats ni des contenus et des objectifs que nous poursuivons, même si je vais vous parler chiffre.**

La commission des mandats réunie cet après-midi a examiné le contenu des fiches analytiques souvent partiellement remplies par les délégué(e)s. Avant de développer plus longuement, je tiens à saluer en votre nom à toutes et à tous le travail préparatoire réalisé par l'équipe technique, travail terminé ce matin juste avant notre réunion. On peut les remercier, d'autant plus que plusieurs fédérations n'avaient pas rendu à temps leurs « fiches mandats ». 2 souhaits pour la prochaine fois, de les faire remonter en amont au CN ou tout de suite en arrivant au congrès et que ces mandats soient remplis complètement. La Commission des Mandats a eu des difficultés à travailler car un nombre important des fiches étaient incomplètes.

La commission a travaillé à partir de 872 fiches exploitables parmi les 921 délégués élu(e)s par les congrès départementaux des 95 fédérations. Seule une fédération n'est pas représentée à notre congrès. Nous avons décidé de mettre en avant 4 grands constats à partir de l'analyse des chiffres à notre disposition.

Un premier constat concerne les femmes. Nous sommes 341 soit 39,65%, en recul par rapport à notre dernier congrès où nous étions 43,83%.

Nous avons donc à redoubler d'efforts pour mieux faire vivre nos orientations. La participation des femmes à égalité des hommes dans toutes nos instances fait partie de notre identité, de notre démarche.

Le second constat concerne la place des jeunes : des efforts restent à faire chez les très jeunes : 12,10% ont moins de 30 ans contre seulement 16,02% lors de notre dernier congrès. Cette donnée prend d'autant plus d'importance au regard de l'actualité et des mobilisations actuelles. Cela nous interpelle aussi par rapport à la place qui est la leur dans nos directions. Par contre, nous sommes 55,20% de plus de 50 ans.

Au niveau de la date d'adhésion des délégué(e)s : le nombre de ceux et celles qui ont adhéré récemment est en augmentation par rapport aux chiffres du dernier congrès, notamment en ce qui concerne les adhésions depuis moins de 4 ans. 137 au dernier congrès, 205 à celui-ci. L'an dernier la moitié des adhésions ont été faites chez les jeunes, c'est encourageant pour l'avenir.

Concernant la situation sociale des délégué(e)s, 13,8% ont une activité permanente, CDI ou sont fonctionnaires. Le chiffre des délégué(e)s en situation précaire ou privés d'emplois est de 3,71%.

Autre constat, la présence forte de délégué(e)s issu(e)s du secteur public. 471 contre 269 du privé et 42 des secteurs associatifs. Cela pose une fois de plus la question du statut du militant associatif ou politique dans notre pays. Nous sommes 23% de retraités.

Notre congrès compte 61 ouvriers, 223 employés, 175 agents de maîtrise, et 125 enseignants ou formateurs. A savoir que 111 délégués se sont déclarés « cadres » (sur 860 délégués présents). Image relativement fidèle de la société telle qu'elle est aujourd'hui et de l'évolution actuelle du salariat avec une diminution des ouvriers contre une augmentation des employés ; 588 des délégué(e)s, soit 68,37% contre 67,74% sont membres d'une association ou d'un syndicat, 245 soit 28,49% contre près de 30% au congrès 2006, y exercent des responsabilités. Là on note un recul par rapport au dernier congrès.

Autre recul qui nous interroge sur notre organisation, 135 des délégué(e)s sont organisé(e)s en réseaux ou collectifs, sur leur lieu de travail contre 47 délégués au dernier congrès. Cela rejoint notre préoccupation, les engagements que nous prenons de travailler en direction des salariés des

entreprises en tenant compte de l'évolution du salariat et du tissu social. Cela rejoint aussi notre réflexion sur l'amélioration de notre activité en réseaux, collectifs ou autres pour répondre à nos objectifs.

Au regard des enjeux actuels nous avons besoin de développer une activité politique en direction des quartiers, des communes, des lieux de travail et définir ensemble des priorités rapidement opérationnelles avec le souci de penser renforcement et, en outre, utilisation de l'Humanité.

Sans oublier création d'initiatives locales permettant de militer avec les forces progressistes, citoyennes.

283 élu(e)s sont représenté(e)s dans notre congrès national contre 269 en 2006. Là aussi un constat qui concerne la place des femmes. Constat important pour notre réflexion en vue des prochaines échéances politiques importantes. Sur 283 élu(e)s, 116 sont des femmes contre 120 en 2006. Ce n'est pas trop mal mais seulement 32 ont un mandat de maire. Par contre 29 sont conseillères municipales ou régionales. Moins nombreuses donc aux postes de premier responsable. C'est à méditer mais surtout à modifier.

Voici donc, Cher(e)s camarades, quelques éléments principaux que la commission a tenu à porter à la connaissance du congrès. Je vous propose donc de valider les 860 délégués qui composent ce 34ème Congrès.